



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

| | |
|--------------------------------|------------|
| Numéro de politique | P2023-05 |
| Classification | ADM |
| Date de mise en vigueur | 2023-11-20 |
| Autorité approbatrice | Conseil |
| Remplace | 2008-03 |
| Examen obligatoire | 2028 |

1. OBJET

Veiller à ce que les bénévoles soient continuellement célébrés et reconnus pour le travail qu'ils font d'une manière continue et équitable.

2. ÉTENDUE

Cette politique s'applique à tous les bénévoles qui contribuent à la vie communautaire dans les limites de la ville de Bathurst.

3. DÉFINITIONS

(1) BÉNÉVOLES

désigne des personnes qui vont au-delà des limites de l'emploi rémunéré et des responsabilités normales pour contribuer du temps et des services à la municipalité en croyant que leur activité aura un effet positif sur la communauté. Les bénévoles offrent des programmes et des services aux résidents de Bathurst afin d'enrichir leur qualité de vie.

(2) GROUPE COMMUNAUTAIRE

désigne les organismes sans but lucratif de la société civile qui travaillent au sein d'une seule collectivité locale sont souvent gérés sur une base volontaire et autofinancés. Certains sont formellement constitués en société, avec une constitution écrite et un conseil d'administration, tandis que d'autres sont beaucoup plus petits et plus informels.

4. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

La Ville de Bathurst reconnaît et valorise les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur service pour enrichir la qualité de vie au sein de la communauté.

La Soirée de reconnaissance des bénévoles est une soirée de remise de prix organisée par la Ville de Bathurst pour souligner les contributions exceptionnelles à la vie communautaire et les réalisations de bénévoles et de groupes communautaires pour leur contribution à la communauté.

1. PROCÉDURE

a) Organisme organisateur

Le Service des loisirs et du tourisme sera l'organisme organisateur de La Soirée de reconnaissance des bénévoles de la Ville de Bathurst.

La soirée sera organisée, planifiée et programmée pour assurer une participation maximale du public.

b) Mise en candidature

Les formulaires de mise en candidature (annexe A) sont disponibles à l'hôtel de ville et sur le site Web de la Ville. Ils seront également envoyés par le Service des loisirs et du tourisme à tous les clubs de services, groupes et associations locaux.

Les candidatures seront sollicitées auprès de l'ensemble de la collectivité, y compris du personnel de la Ville de Bathurst et du Conseil municipal qui ne participent pas directement au programme.

Les candidatures doivent être présentées par écrit sur le formulaire de candidature approuvé.

Les formulaires de mise en candidature seront soumis au Service des loisirs et du tourisme de la Ville de Bathurst, situé au Centre régional K.-C.-Irving, à compter du 1 janvier et au plus tard le 28 février de chaque année.

Toutes les candidatures deviennent la propriété de la Ville de Bathurst et ne seront pas retournées.

5. DOCUMENTS CONNEXES

- Formulaire de mise en candidature

6. HISTORIQUE DES RÉVISIONS

| Date (yyyy/mm/jj) | Description du changement | Parties | Personne qui a entré la révision (Titre du poste) | Personne qui a autorisé la révision (Titre du poste) |
|------------------------------|--------------------------------------|----------------|--|---|
| | | | | |

ANNEXE « A »



PRIX DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Un prix remis à un bénévole ou à un groupe de bénévoles qui ont pris l'initiative d'appuyer notre communauté par le bénévolat

Date limite : le 28 février

VOUS DEVEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Le processus pour remplir le questionnaire de mise en candidature comprend six étapes. Pour que votre formulaire soit considéré comme complet et que la candidature proposée soit admise, vous devez compléter chacune de ces étapes. Les candidats ou candidates peuvent être une personne bénévole ou un groupe de bénévoles qui ont pris l'initiative d'appuyer notre communauté par le bénévolat.

ÉTAPE 1 – VOTRE RELATION AVEC LA PERSONNE CANDIDATE

1. Est-ce que vous présentez votre propre candidature pour le Prix de reconnaissance des bénévoles? OUI NON
2. Est-ce que vous présentez un membre de votre famille pour le Prix de reconnaissance des bénévoles? OUI NON

ÉTAPE 2 – CONFIRMEZ L'ADMISSIBILITÉ DU CANDIDAT

Le candidat est âgé d'au moins 18 ans.

Le candidat a contribué à supporter notre communauté par le bénévolat. Les activités politiques et publiques liées à la défense d'une cause sont exclues.

Je confirme par la présente que la personne candidate a été informée de mon intention de soumettre une candidature et a consenti à cette nomination.

Je confirme

ÉTAPE 3 – FOURNISSEZ VOS COORDONNÉES ET CELLES DU CANDIDAT

Veillez fournir vos coordonnées.

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale :

Ville :

Province :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Veillez aussi fournir le nom et les coordonnées de la personne dont vous proposez la candidature. Si vous proposez la candidature d'un groupe de bénévoles, vous devez fournir le nom du groupe, le nombre de personnes qui le composent, ainsi que le nom et les coordonnées de la personne qui agit à titre de représentant du groupe.

Nom du groupe :

Nombre de personnes dans le groupe :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale :

Ville ou municipalité :

Province :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

ÉTAPE 4 – INDIQUEZ POURQUOI LE CANDIDAT MÉRITE D'ÊTRE RECONNU

En utilisant l'espace prévu ci-dessous, veuillez décrire les contributions du candidat. Décrire ces contributions en fonction de leur importance et de leur impact.

ÉTAPE 5 – VOUS DEVEZ NOUS DONNER L’AUTORISATION DE COMMUNIQUER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CEUX DU CANDIDAT

La personne bénévole ou la personne représentant le groupe de bénévoles dont vous proposez la candidature et vous-même devez nous donner explicitement l’autorisation de recueillir, d’utiliser et divulguer les renseignements contenus dans le formulaire de mise en candidature.

- Je consens à ce que mes renseignements personnels soient recueillis, utilisés et divulgués de la manière décrite dans l’avis de confidentialité figurant au début du présent formulaire de mise en candidature.

Votre signature

Date (AAAA – MM – JJ)

La personne candidate doit elle aussi donner son consentement en ce qui concerne l’utilisation des renseignements relatifs à la nomination.

- Je, la personne candidate ou la personne représentant le groupe nommé, consens à la collecte, à l’utilisation et à la divulgation des renseignements décrits dans la présente nomination.
- Je consens, en tant que la personne candidate ou la personne représentant le groupe nommé, à participer à la cérémonie de remise des prix si moi-même ou mon groupe sommes sélectionnés comme récipiendaire du prix.

Signature du candidat

Date (AAAA – MM – DD)

ÉTAPE 6 – SOUMETTRE LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE REMPLI

Lorsque vous aurez rempli le formulaire de mise en candidature, veuillez le soumettre à:

En personne:

Centre Régional K.-C.-Irving
Comité organisateur du Prix de reconnaissance des bénévoles
14, avenue Sean Couturier
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3G6

Électronique : kcregionalcenter@bathurst.ca

Date limite : 28 février

Nous vous remercions d’avoir pris le temps de remplir le formulaire de mise en candidature!